

POINT DE SITUATION CAS COVID-19

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés. **Attention** : depuis le mercredi 23 septembre, le décompte des cas confirmés se base sur de nouvelles modalités de traitement des données de Santé publique France. Les statistiques fournies comptabilisent désormais uniquement les résidents bretons, qu'ils aient été testés en Bretagne ou ailleurs en France.

Par rapport au vendredi 22 janvier, la Bretagne enregistre 3 367 cas supplémentaires.

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique depuis le 28 février est de **70 178 (+ 3 367 depuis vendredi 22 janvier)** ainsi répartis :

- **32 353 (+ 1 512 depuis vendredi 22 janvier)** personnes résidant en Ille-et-Vilaine ;
- **13 463 (+ 662 depuis vendredi 22 janvier)** personnes résidant dans le Finistère ;
- **14 087 (+ 816 depuis vendredi 22 janvier)** personnes résidant dans le Morbihan ;
- **10 275 (+ 377 depuis vendredi 22 janvier)** personnes résidant dans les Côtes d'Armor.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- **48 (+12 depuis vendredi 22 janvier)** en service de réanimation ;
- **615 (+59 depuis vendredi 22 janvier)** autres modes d'hospitalisation ;
- **3 961 (+169 depuis vendredi 22 janvier)** ont regagné leur domicile ;
- **+54 décès** à déplorer depuis **vendredi 22 janvier** (soit **893 décès** au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

→ *Les données détaillées par département se trouvent en annexe*

Point de situation EHPAD :

- **422 EHPAD** ont déclaré au moins 1 cas confirmé par test PCR (+14 depuis **vendredi 22 janvier**) ;
- **226 résidents y sont décédés** (+7 depuis **vendredi 22 janvier**).

POINT VACCINATION



Depuis le 4 janvier 2021, **75 250 vaccinations*** ont été effectuées :

- **24 948** en Ille-et-Vilaine
- **12 732** dans le Morbihan
- **22 271** dans le Finistère
- **15 299** dans les Côtes d'Armor

* Données au 28/01

POUR S'INFORMER

0800 130 000

Numéro vert national appel gratuit, 7j/7 24h/24

→ Pour les arrêts de travail :

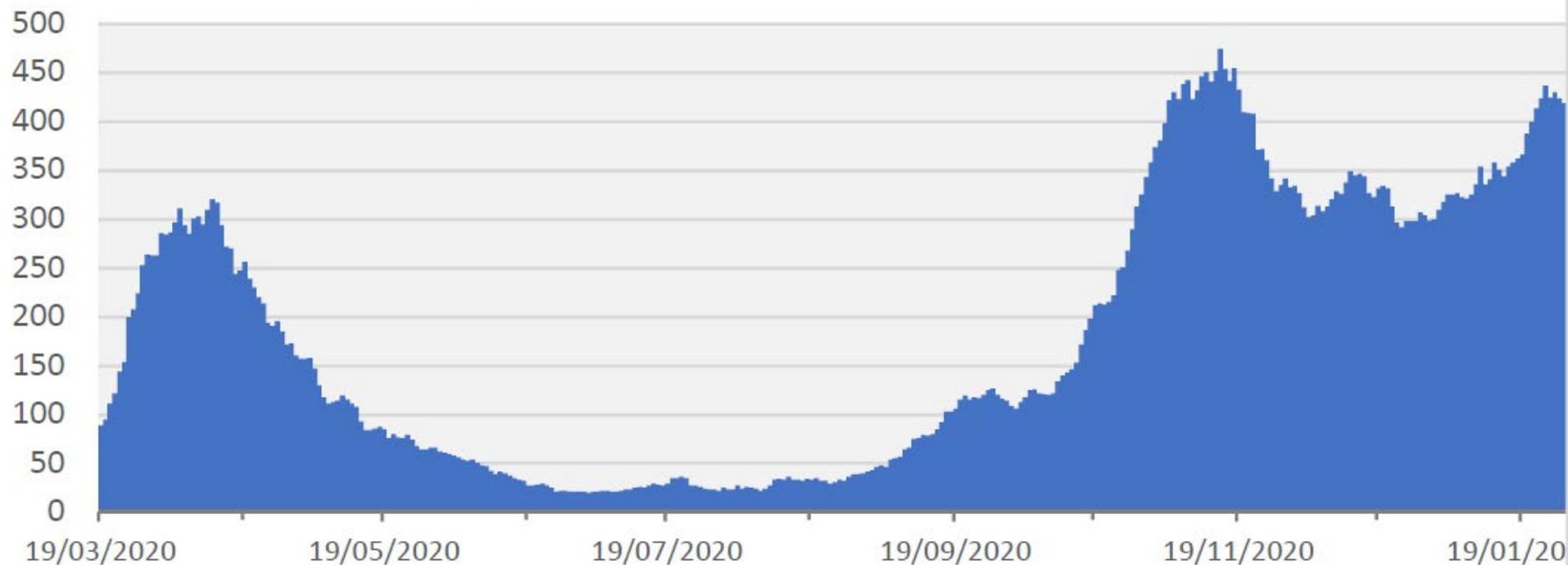
www.ameli.fr/entreprise

Toutes informations complémentaires

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
- www.bretagne.ars.sante.fr

NOMBRE DE PATIENTS COVID+ DANS LES ETABLISSEMENTS SANITAIRES

Nombre de patients en hospitalisation conventionnelle - Bretagne



→ Les taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 se trouvent en annexe

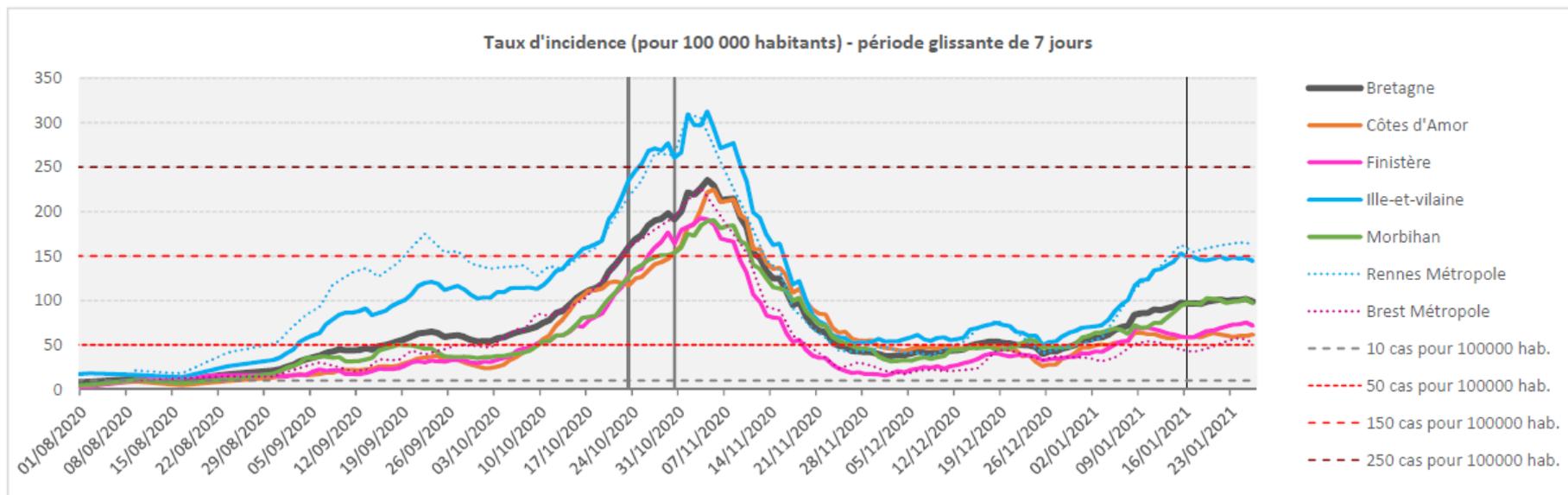
TAUX D'INCIDENCE PAR TERRITOIRE *(sur 7 jours, pour 100 000 habitants)*

Indicateur	Période d'analyse		Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
	Du (inclus)	Au (inclus)					
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	mer 30/12/2020	mar 05/01/2021	52,00	50,50	87,90	68,60	67,00
	mer 06/01/2021	mar 12/01/2021	59,90	65,50	135,30	75,00	89,30
	mer 13/01/2021	mar 19/01/2021	61,22	65,52	144,91	102,44	98,82
	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	61,73	71,70	144,44	96,48	99,09

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP

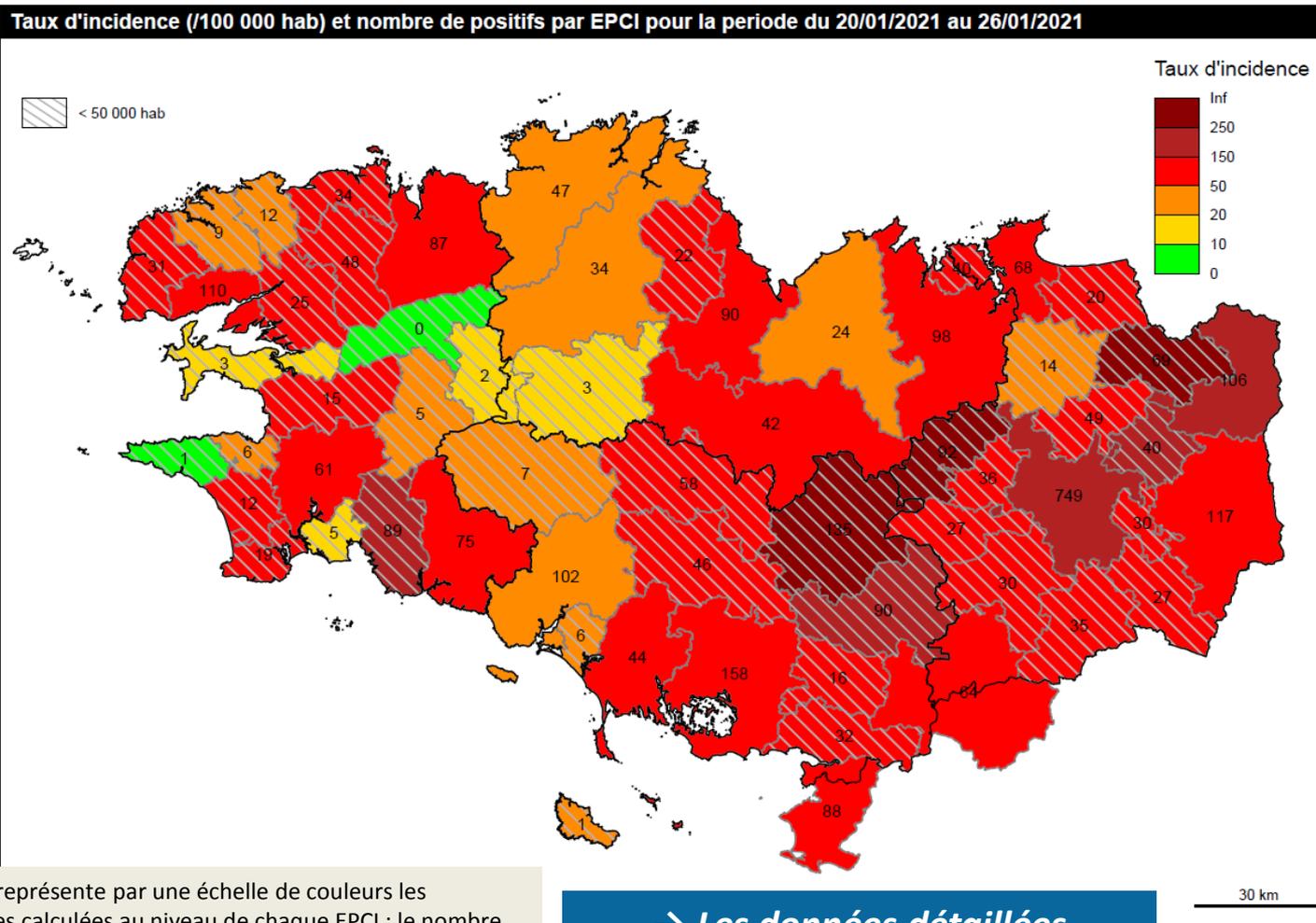
Indicateur	Période d'analyse		Rennes Métropole	Brest Métropole
	Du (inclus)	Au (inclus)		
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	mer 30/12/2020	mar 05/01/2021	79,40	35,80
	mer 06/01/2021	mar 12/01/2021	139,30	52,20
	mer 13/01/2021	mar 19/01/2021	159,00	46,00
	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	163,90	52,50

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP (indicateurs mis à jour trois fois par semaine)



NOMBRE DE POSITIFS PAR EPCI

A noter : sur zones géographiques à faible population en terme de dénominateur, cet indicateur présente une variabilité très rapide. En effet, 10 cas seulement peuvent faire évoluer rapidement et de manière importante les taux d'incidence. **Ces données sont donc à interpréter avec beaucoup de vigilance**, mais elles traduisent néanmoins que le virus circule sur l'ensemble des territoires.



La carte représente par une échelle de couleurs les incidences calculées au niveau de chaque EPCI ; le nombre donné dans chaque EPCI représente le nombre de cas sur une période de 7 jours.

→ **Les données détaillées se trouvent en annexe**

POINT DE SITUATION CAMPAGNE DE TESTS PCR

Depuis le 4 mai 2020, **1 486 893 tests PCR ont été réalisés en Bretagne**, dont **65 550** du lundi 18 au dimanche 24 janvier. Ils se répartissent :

- **25 256** tests PCR en Ille-et-Vilaine ;
- **12 927** tests PCR dans le Morbihan ;
- **15 967** tests PCR dans le Finistère ;
- **10 011** tests PCR dans les Côtes d'Armor.

→ *Les données détaillées (tests PCR)
par département se trouvent en annexe*

A noter un taux de positivité 4,38 % du mercredi 20 au mardi 26 janvier (contre **4,49 % semaine précédente**) en Bretagne

- **Ille-et-Vilaine** : taux de positivité de 5,71 % ;
- **Morbihan** : taux de positivité de 4,50 % ;
- **Finistère** : taux de positivité de 3,28 % ;
- **Côtes d'Armor** : taux de positivité de 3,01 %.

- Rennes Métropole : taux de positivité de 5,70 %
- Brest Métropole : taux de positivité de 2,50 %

SUIVI DES CLUSTERS

La Bretagne compte actuellement 101 clusters en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **10** dans les Côtes d'Armor (1 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement de santé, 2 en EHPAD, 3 en milieu professionnel et 3 en sphère privée) ;
- **18** dans le Finistère (3 en milieu professionnel, 1 en crèche, 2 en milieu scolaire et universitaire, 4 en établissement de santé, 3 en établissement pour personnes handicapées, 2 en EHPAD et 3 en sphère privée) ;
- **52** en Ille-et-Vilaine (6 en milieu professionnel, 7 en milieu scolaire et universitaire, 15 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 14 en EHPAD et 8 en sphère privée) ;
- **21** dans le Morbihan (2 en milieu professionnel, 8 en milieu scolaire et universitaire, 4 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 2 en EHPAD et 4 en sphère privée).

ACTUALITES

COVID-19 : quatre nouvelles évacuations sanitaires vers la Bretagne

Jeudi 28 janvier, deux patients COVID en provenance du CHU de Nice ont été transférés par avion au Centre Hospitalier Bretagne Atlantique (CHBA) de Vannes. Ils ont été suivis, ce vendredi 29 janvier, par deux autres patients en provenance du CH de Marseille transférés également par avion au CH de Saint-Brieuc.

Ces évacuations sanitaires sont organisées depuis les régions les plus en tension vers les régions les moins sollicitées, afin de répartir l'effort face à la remontée épidémique.

Les disponibilités actuelles de réanimation en Bretagne permettent effectivement de réaliser cet accueil dans le cadre de la solidarité nationale entre régions.



© HP-HM Marseille

Vaccination : point sur le fonctionnement des centres de vaccination en Bretagne

Depuis le lancement de la campagne de vaccination le 4 janvier 2021, près de 76 000 vaccinations* ont été réalisées en Bretagne, grâce à une mobilisation collective exceptionnelle. A partir du 14 février, de nouveaux créneaux seront progressivement ouverts dans les centres de vaccination pour des premières injections, les secondes injections des personnes déjà vaccinées étant par ailleurs garanties.

Parallèlement aux vaccinations réalisées dans les EHPAD et unités de soins longue durée (ULSD), **44 centres** ont progressivement ouvert en Bretagne depuis le 4 janvier permettant de vacciner, notamment, les professionnels de santé de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités puis les populations âgées de plus de 75 ans et les personnes relevant de pathologies à haut risque, conformément à la stratégie gouvernementale.

L'ensemble des créneaux ouverts jusqu'au 14 février dans les différents centres de vaccination ont été **très rapidement réservés**.

En fonction des prochaines livraisons de vaccins allouées à la région, **de nouveaux créneaux vont progressivement être ouverts dans les centres de vaccination pour la seconde quinzaine de février**. Ils permettront :

- d'une part, de garantir à 43 000 personnes la seconde injection, dans le respect du délai de 28 jours,
- d'autre part, de vacciner 15 000 personnes supplémentaires avant le 1^{er} mars.

Ces nouveaux créneaux pourront progressivement être réservés à partir de la semaine prochaine sur les plateformes de réservation en ligne ou par téléphone (liste sur www.sante.fr).

D'autres créneaux seront ouverts à partir du 1^{er} mars selon la nouvelle dotation de doses.

Parallèlement, les campagnes de vaccination se poursuivent très activement auprès des résidents des EHPAD et des USLD et, avec l'appui d'équipes mobiles, en faveur d'autres publics (Iles du Ponant, résidences seniors...).

* Depuis le 4 janvier 2021, ont été effectuées :

- **24 948 vaccinations** en Ile-et-Vilaine
- **12 732 vaccinations** dans le Morbihan
- **22 271 vaccinations** dans le Finistère
- **15 299 vaccinations** dans les Côtes d'Armor

(Données au 28/01)

Tous mobilisés pour accélérer la vaccination

Le déploiement très rapide de ces premiers centres de vaccination témoigne d'une **mobilisation active** des professionnels de santé, avec l'appui de l'ARS, des préfetures de département et en partenariat étroit avec les collectivités territoriales.

A l'issue de ces premières semaines de vaccination, le préfet de la région Bretagne et le directeur général de l'ARS tiennent à saluer la **remarquable réactivité des équipes soignantes et de l'ensemble des acteurs impliqués dans ce déploiement** ainsi que l'**adhésion massive des publics prioritaires** de cette première phase.



→ Tous les sites* sont répertoriés
sur www.sante.fr et sur www.bretagne.ars.sante.fr

**44 centres de vaccination ouverts à la date du 29/01/2021 ; 1 est en cours d'ouverture*

Lancement de la campagne de dépistage auprès de l'ensemble des étudiants rennais

**Tests antigéniques
Covid-19 rapides, gratuits
et sans rendez-vous
pour les étudiant.e.s
de Rennes.**

Lundi 25 janvier a débuté la première grande opération de dépistage Covid-19 pour les étudiants de Rennes. L'objectif ? Tester près de 20 000 étudiants dans les quatre centres dédiés de la métropole, soit un tiers des étudiants rennais.

Proposer à l'ensemble des étudiants rennais un **dépistage Covid-19 gratuit, sans rendez-vous et aussi rapide qu'une pause-café ou qu'un trajet de métro**, telle est l'idée de cette nouvelle campagne de dépistage à grande échelle.

Comme l'annonce David Alis, président de l'Université de Rennes 1 : « *Tous les étudiants, mais également les personnels des établissements d'enseignement supérieurs rennais, sont invités à se faire tester pour participer à la stratégie de lutte contre le virus* ».

En Ille-et-Vilaine, **les jeunes âgés de 16 à 25 ans sont particulièrement touchés par la Covid-19**, avec un taux d'incidence de 145/100 000 habitants le 29/01/2021, alors que le taux d'incidence régional s'élève à 99,1 à la même date. Yannick Nadesan, élu à la santé et au vieillissement à la ville de Rennes souligne : « *Face à cette dynamique inquiétante sur notre territoire, nous avons la certitude de l'utilité du dépistage pour casser les chaînes de transmission du virus. C'est un outil supplémentaire que nous avons à notre disposition, afin d'organiser une réponse organisée sur les sites universitaires* ».

La perspective est effectivement la suivante : **accueillir au plus tôt les étudiants en présentiel.**

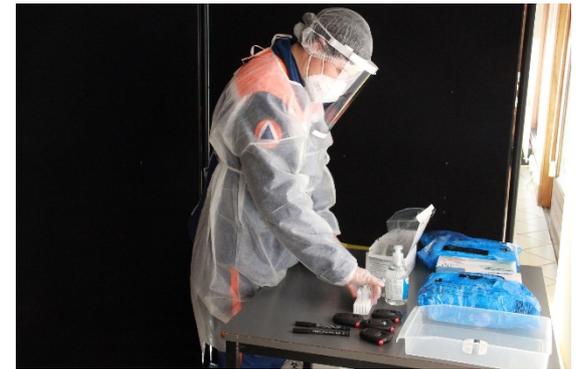
Jeudi 28 janvier, quatre jours après le début de la campagne, 257 étudiants avaient été testés, tous négatifs.

Quelle organisation ?

Quatre centres de dépistage ont ainsi été mis en place sur les campus de Villejean, Beaulieu, Kerlann (Bruz) et du centre-ville. Stéphane Mulliez, directeur général de l'ARS Bretagne précise que « *nous pourrions faire jusqu'à 15 tests par heure et par ligne de tests* ».

Ce dispositif s'ancre dans la durée et s'effectuera en deux temps, **jusqu'à la fin de l'année universitaire** :

- **du 25 janvier au 12 février 2021** : le dépistage sera proposé du lundi au vendredi pour l'ensemble des campus ;
- **du 15 février au 2 juillet 2021** : le dépistage sera proposé un jour par semaine pour chaque site (présence qui s'adaptera aux besoins éventuels) et un dispositif renforcé sera mis en place les jours précédents ou suivants les périodes de vacances.



Cette opération de dépistage à grande échelle pourra par la suite être étendue à l'ensemble du territoire. Comme l'explique Stéphane Mulliez : « *Nous n'excluons pas d'élargir cette campagne aux autres campus bretons, en fonction des besoins et du retour d'expérience de cette première opération.* »

La CPAM est présente lors des opérations de dépistage avec la présence de conseiller experts dans le traçage pour enregistrer les cas positifs, établir la liste des cas contacts et accompagner les étudiants, notamment par rapport aux mesures d'isolement en cas de test positif.

Au-delà du contact tracing, la présence des conseillers de l'Assurance maladie permet également d'accompagner les étudiants dans leur parcours de soins et leurs droits d'accès aux soins.

De plus, des **étudiants ambassadeurs prévention COVID** sont mobilisés tout au long de l'opération, afin de diffuser les messages de sensibilisations relatifs aux gestes barrières, aux mesures sanitaires, à la vaccination... Au 1^{er} semestre, **100 étudiants ambassadeurs sont déjà intervenus dans les campus Rennais** et d'autres seront recrutés au 2nd semestre.

L'occasion d'étudier la dynamique de l'épidémie chez les étudiants

Cette campagne offre également à l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) l'opportunité d'**engager une action de recherche en santé publique avec un volet épidémiologique**. S'adressant aux étudiants, l'étude sera accessible en ligne et aura quatre objectifs :

- Mesurer les modes de contamination dans le cadre universitaire ;
- Mesurer l'impact de l'épidémie et des mesures gouvernementales sur la santé mentale des étudiants ;
- Mesurer l'efficacité des actions mises en place (étudiants ambassadeurs, etc.) sur le contrôle de l'épidémie ;
- Évaluer la perception des jeunes vis à vis de la vaccination.

COVID-19 : l'ARS Bretagne renforce le dispositif d'écoute, d'accueil et de prise en charge médicale et psychologique des jeunes

La crise sanitaire a révélé une fragilisation de la santé des jeunes (anxiété, sentiment de solitude, d'isolement, absence de motivation, difficultés financières...). Face à l'augmentation des demandes d'accompagnement, l'ARS Bretagne renforce les financements des dispositifs d'écoute, d'accueil et de prise en charge médicale et psychologique des jeunes à hauteur de 282 500 €, à ce stade, pour une durée de six mois. Cet accompagnement permettra de recruter des renforts en personnel dans les structures spécialisées en Bretagne, afin de prendre en charge tout jeune âgé de 11 à 25 ans et son entourage.

Les acteurs bretons de la santé mentale rapportent l'impact de la crise sanitaire sur les difficultés des jeunes et leur probable inscription dans le temps. Outre la détresse des étudiants, ils alertent sur l'augmentation des situations de jeunes en repli et en rupture avec leur milieu (amis, familles, école, formation), ainsi que des situations de violences subies durant les confinements.

Fortement sollicitées, les structures spécialisées en accompagnement et écoute auprès des jeunes ne parviennent pas à répondre à l'ensemble des demandes. Dans ce contexte, l'ARS Bretagne apporte une réponse immédiate **et renforce le financement de trois dispositifs à hauteur de 282 500 €** :

- un renfort de 162 500 € apporté aux **13 « points accueil et écoute jeune » (PAEJ)** : Brest, Carhaix, Centre Ouest Bretagne, Cornouaille, Fougères, Guingamp, Lannion, Lorient, Morlaix, Paimpol, Rennes, Saint-Malo, Vannes et Saint-Brieuc ;
 - *ils accueillent les jeunes âgés de 11 à 25 ans rencontrant des difficultés particulières (conflits familiaux, mal-être, échec scolaire, conduites à risque, délinquance, fugue, errance...), les soutiennent et les orientent, si nécessaire, vers des structures de prise en charge de soins, d'insertion sociale, de suivi éducatif, d'hébergement...*
- un renfort de 75 000 € apporté aux **trois Services de Santé Universitaires (SSE)**: Bretagne Sud, Bretagne Ouest et Rennes ;
 - *ils proposent aux étudiants des consultations médicales (en médecine générale, gynécologie, psychiatrie, nutrition et tabacologie) et mène des actions de prévention et d'éducation à la santé.*
- un renfort de 45 000 € apporté au **Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU) de Rennes**.
 - *Il reçoit des étudiants pour leur apporter une aide psychologique. Prises en charge par les organismes de sécurité sociale à 100%, les consultations du BAPU sont assurées par des psychanalystes (psychiatres et psychologues) et une assistante sociale.*

Ces financements viennent compléter ceux déjà accordés tous les ans par l'ARS Bretagne aux PAEJ et SSE qui s'élèvent à 315 000 €

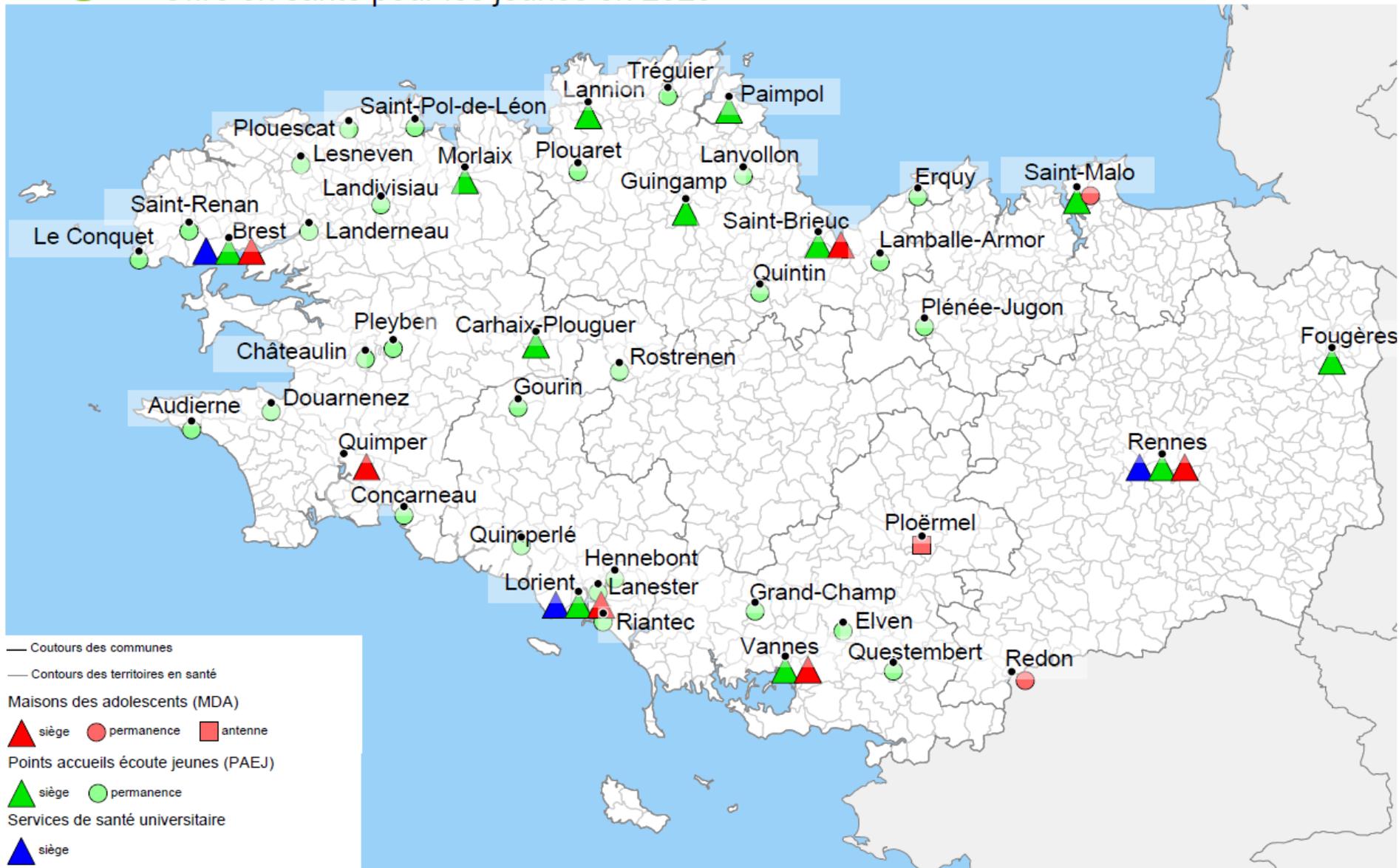
Au-delà des PAEJ, SSE et BAPU, l'offre d'écoute, d'accueil et de prise en charge médical et psychologique des jeunes s'étend également à d'autres dispositifs :

- maisons des adolescents (MDA)
- consultations jeunes consommateurs (addiction) ;
- centres de planification (vie affective et sexuelle, contraception, accès à l'IVG...)
- centres médico-psychologiques (consultations gratuites pour les personnes en souffrance psychologique) ;
- aux centres médico-psychologiques pédagogiques (accompagnement des enfants et adolescents présentant des difficultés scolaires ou des troubles du comportement) ;
- infirmières scolaires ;
- ligne téléphonique nationale Fil Santé Jeune : 0 800 235 236 (réponse aux questions de santé des jeunes) ;
- la ligne téléphonique SOS Amitiés : 09 72 39 40 50 (écoute et aide des personnes en détresse psychologique).

L'ensemble des contacts par départements est disponible via quatre dépliants téléchargeables sur le site internet de l'ARS Bretagne : www.bretagne.ars.sante.fr

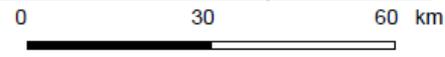


Offre en santé pour les jeunes en 2020



Source : ARS Bretagne au 01/07/2020
 Réalisation ARS Bretagne, août 2020
 Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Note : l'association Parentel intervient sur l'ensemble du département du Finistère en mettant en place une permanence téléphonique d'écoute psychologique ainsi que des actions en direction des jeunes et des parents sur tout le département.



SOYEZ ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE LA #COVID19 : TÉLÉCHARGEZ #TOUSANTICOVID

- ✓ Etre prévenu en cas de contact à risque
- ✓ Rester informé de l'évolution de l'épidémie & des mesures sanitaires
- ✓ Accéder aux outils numériques pour continuer à vous protéger & protéger les autres

→ <https://bonjour.tousanticovid.gouv.fr/>



testeur COVID-19 alerter protéger

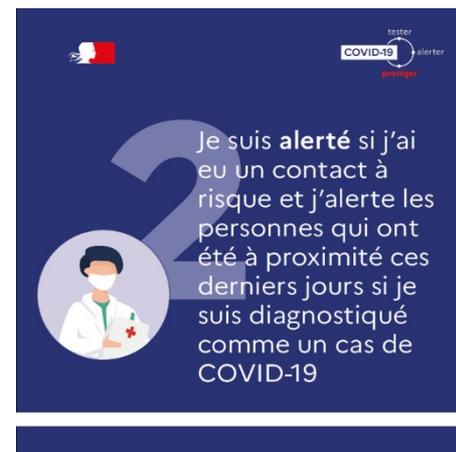
Soyez alerté et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19

#TousAntiCovid



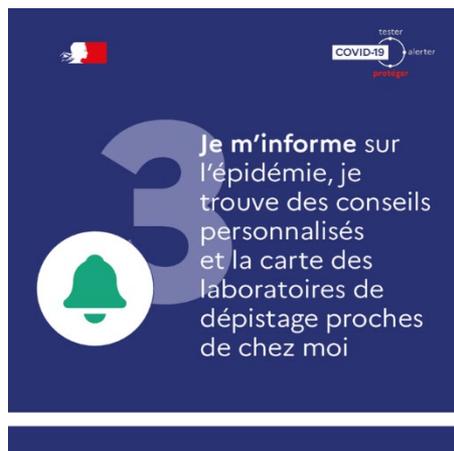
testeur COVID-19 alerter protéger

1 J'active l'application notamment dans les lieux où la distanciation sociale est difficile à mettre en œuvre



testeur COVID-19 alerter protéger

2 Je suis alerté si j'ai eu un contact à risque et j'alerte les personnes qui ont été à proximité ces derniers jours si je suis diagnostiqué comme un cas de COVID-19



testeur COVID-19 alerter protéger

3 Je m'informe sur l'épidémie, je trouve des conseils personnalisés et la carte des laboratoires de dépistage proches de chez moi



gouvernement.fr/info-coronavirus

Télécharger l'application

#TousAntiCovid

DEPOSER sur Google Play

Télécharger dans l'App Store

CORONAVIRUS : LES GESTES BARRIERES

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique



Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique



Portez un masque chirurgical ou
en tissu de catégorie 1 quand
la distance de deux mètres ne
peut pas être respectée



Respecter une distance
d'au moins deux mètres avec les
autres



Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces le plus souvent
possible, au minimum quelques
minutes toutes les heures



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

J'ai des symptômes, que dois-je faire ?

#COVID19

IMMÉDIATEMENT

- 1) Je m'isole
- 2) Je consulte mon médecin
- 3) Je fais un test

APRES LES RÉSULTATS DU TEST

TEST POSITIF :
Je m'isole 7 jours

TEST NÉGATIF :
J'arrête mon isolement

APRES 7 JOURS D'ISOLEMENT

SI J'AI DE LA FIEVRE :

- 1) Je poursuis mon isolement pendant 48h après la fin de la fièvre
- 2) Je consulte mon médecin

SI JE N'AI PAS DE FIEVRE :

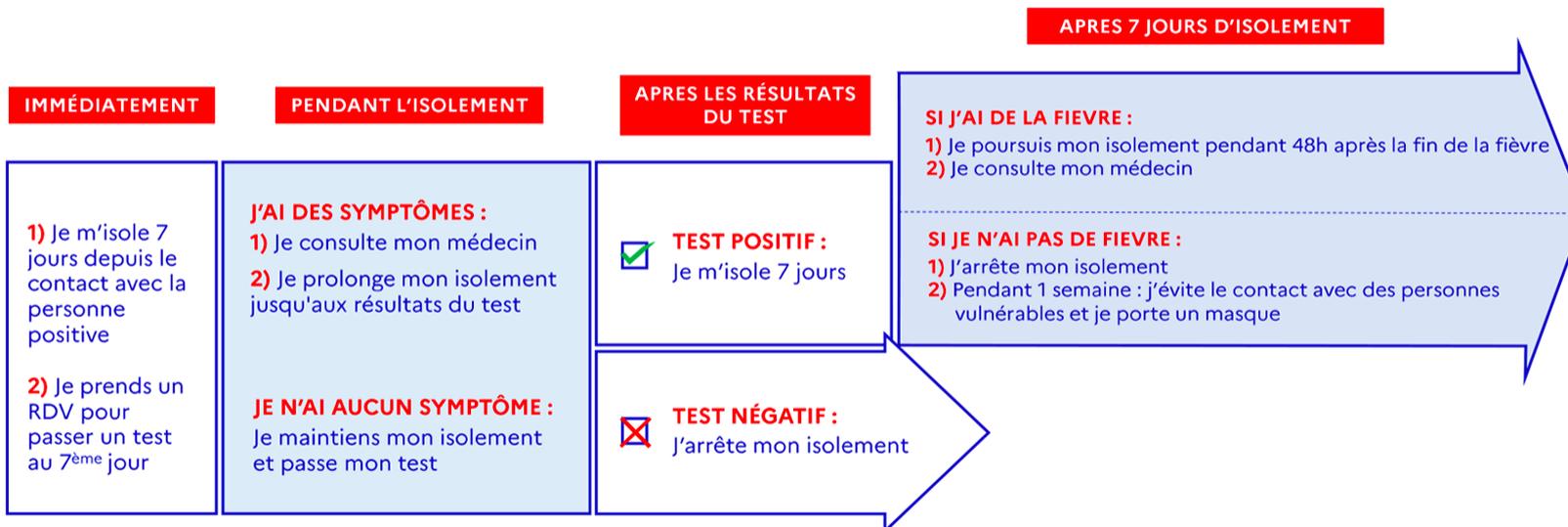
- 1) J'arrête mon isolement
- 2) Pendant 1 semaine : j'évite le contact avec des personnes vulnérables et je porte un masque



CORONAVIRUS : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

#COVID19

Je suis contact à risque, que dois-je faire ?



#COVID19

J'ai été testé positif mais je n'ai pas de symptômes, que dois-je faire ?

APRES LES
RÉSULTATS DU TEST

APRES LES 7 JOURS D'ISOLEMENT

Je reste isolé
7 jours

SI DES SYMPTÔMES APPARAISSENT :

- 1) Je m'isole pendant 7 jours à partir du début des symptômes et jusqu'à 48h après la fin de la fièvre
- 2) Je consulte mon médecin

SI JE N'AI PAS DE SYMPTÔMES :

- 1) J'arrête mon isolement
- 2) Pendant 1 semaine : j'évite le contact avec des personnes vulnérables et je porte un masque



POUR SUIVRE TOUTES NOS ACTUALITES EN REGION

• Site ARS Bretagne

www.bretagne.ars.sante.fr

Le site internet de l'ARS est mis à jour régulièrement pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population. Elles sont accessibles directement dès la page d'accueil, ou dans notre dossier complet dédié au COVID-19 (onglet « Santé et prévention » > « Veille et sécurité sanitaires » > « Coronavirus ») :



Réseau sociaux ARS Bretagne



[Agence régionale de sante Bretagne](https://www.linkedin.com/company/ars-bretagne/)



www.facebook.com/arsbretagne/



[@ARSBretagne](https://twitter.com/ARSBretagne)

ARS BRETAGNE - 20200328

• Site préfecture Bretagne

www.bretagne.gouv.fr

ACTUALITÉS

10/06/2020
Coronavirus - Le point de situation en Bretagne

19/05/2020
Covid-19 : un plan de relance pour le tourisme

05/05/2020
Le protocole national de déconfinement pour les entreprises



Réseau sociaux préfecture Bretagne



[Préfet de Bretagne et d'Ille et Vilaine](https://www.facebook.com/bretagne.gouv.fr/)



[@bretanegouv](https://twitter.com/bretanegouv)

• Site rectorat Bretagne

www.ac-rennes.fr



ANNEXES

DONNÉES SANITAIRES* PAR DEPARTEMENT

**Données au 29 janvier 2021*

Ille-et-Vilaine

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 22 en service de réanimation;
- 319 autres modes d'hospitalisation ;
- 1 607 retours à domicile ;
- 372 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Morbihan

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 12 en service de réanimation;
- 153 autres modes d'hospitalisation ;
- 1 096 retours à domicile ;
- 249 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Finistère

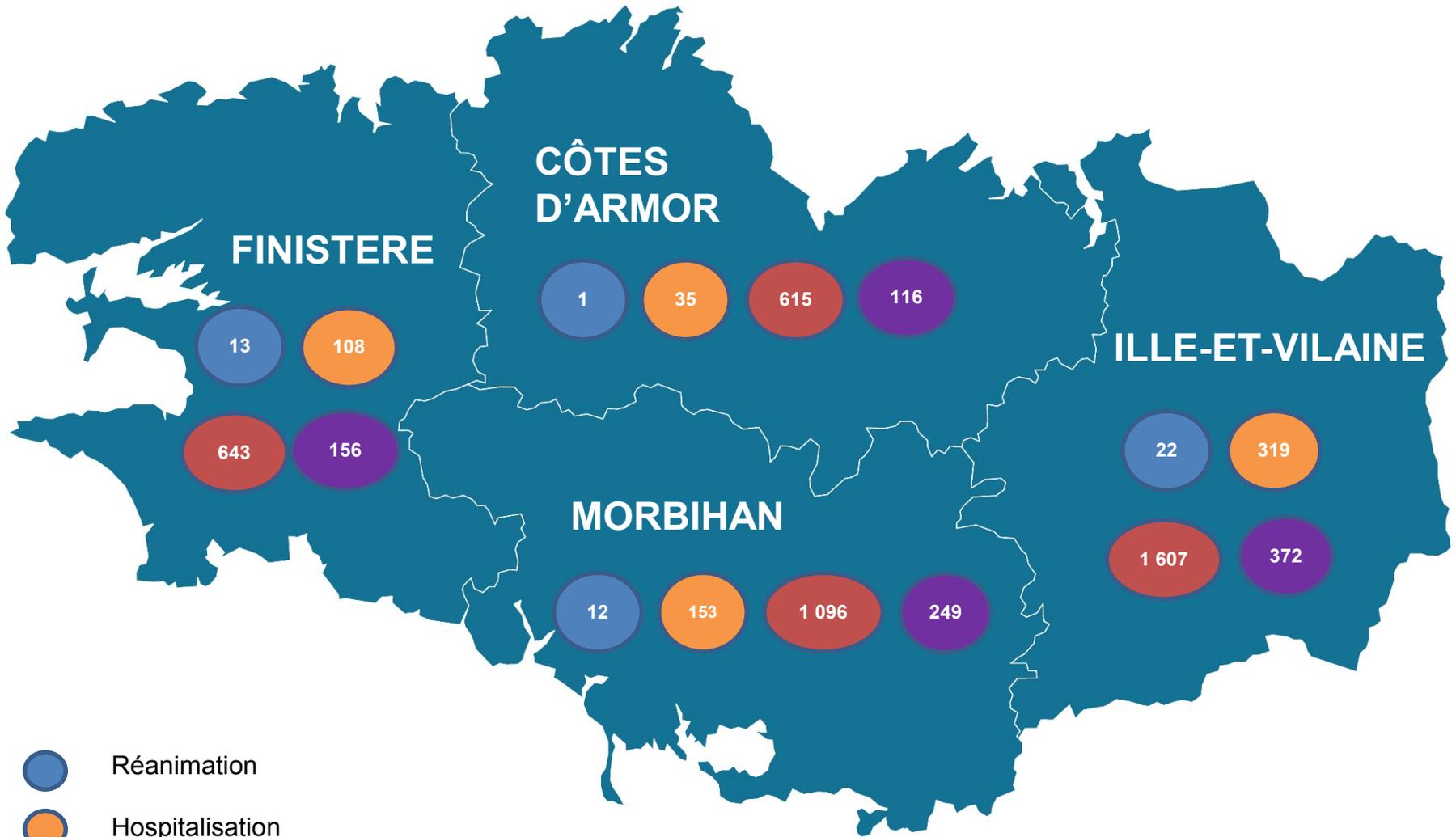
Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 13 en service de réanimation;
- 108 autres modes d'hospitalisation ;
- 643 retours à domicile ;
- 156 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Côtes d'Armor

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 1 en service de réanimation;
- 35 autres modes d'hospitalisation ;
- 615 retours à domicile ;
- 116 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.



-  Réanimation
-  Hospitalisation
-  Retours à domicile
-  Décès à l'hôpital

Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département des Côtes d'Armor (tests PCR)

		Ensemble de patients				Patients sympt. ⁽²⁾		Prof. de santé ⁽³⁾		Résidents en EHPAD ⁽⁴⁾				
		Nombre de prélèvements				Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	% résultats en moins de ⁽¹⁾			Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	
		PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)		24h	36h	48h					
Cumulé depuis le 04/05/2020		250 294												
Détail sur les 6 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)														
lun 14/12/2020	dim 20/12/2020	3 061	7 092	10 153	19,1	78,4%	94,8%	97,9%	1 848	19,1	1 544	19,6	650	18,3
lun 21/12/2020	dim 27/12/2020	2 863	8 940	11 803 ↑ 16,3%	23,5	62,9%	87,2%	93,5%	1 427	22,2	1 746	24,4	710	24,7
lun 28/12/2020	dim 03/01/2021	2 483	6 552	9 035 ↓ -23,5%	19,1	78,4%	93,1%	97,3%	1 389	18,3	1 172	21,1	583	20,3
lun 04/01/2021	dim 10/01/2021	2 846	7 498	10 344 ↑ 14,5%	18,1	82,3%	95,9%	98,5%	1 933	18,4	1 625	20,0	781	16,0
lun 11/01/2021	dim 17/01/2021	2 414	7 684	10 098 ↓ -2,4%	17,5	84,0%	96,0%	97,6%	2 130	18,7	1 301	17,3	837	14,4
lun 18/01/2021	dim 24/01/2021	2 113	7 898	10 011 ↓ -0,9%	16,0	87,9%	98,5%	99,8%	2 123	16,3	1 444	16,1	1 011	14,6

↑ Evolution supérieure à 10%

→ Evolution comprise entre 0 et 10%

↓ Evolution inférieure à 0%

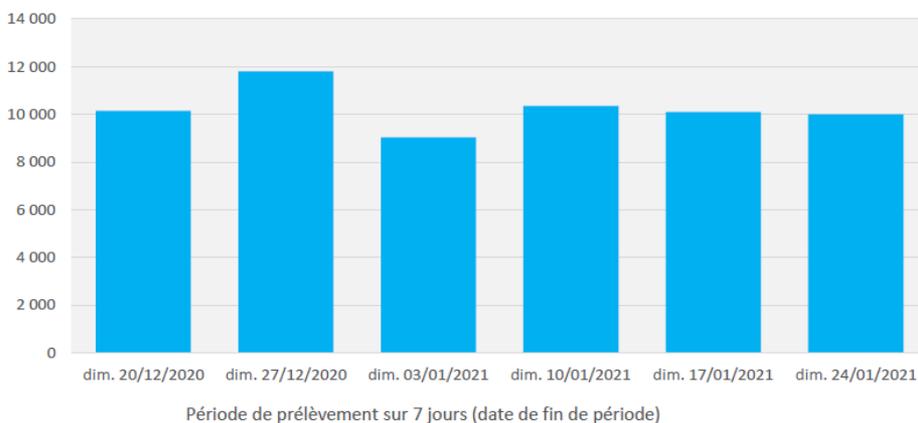
⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats est inférieur à 2 semaines (ces délais importants sont dus à des rattrapages de flux qui n'ont pas pu être remontés dans SIDEP directement).

⁽²⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)

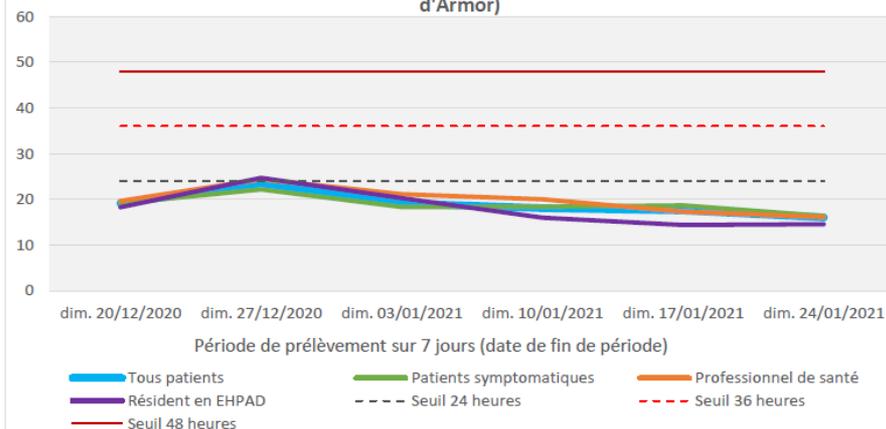
⁽³⁾ patients déclarant être un professionnel de santé

⁽⁴⁾ patients déclarant résider en EHPAD

Nombre de tests PCR réalisés (labos Côtes d'Armor)



Délai moyen entre le prélèvement et le rendu des résultats (labos Côtes d'Armor)



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département du Finistère (tests PCR)

		Ensemble de patients							Patients sympt. ⁽²⁾		Prof. de santé ⁽³⁾		Résidents en EHPAD ⁽⁴⁾		
		Nombre de prélèvements				Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	% résultats en moins de ⁽¹⁾			Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾
		PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)		24h	36h	48h						
Cumulé depuis le 04/05/2020		388 527													
Détail sur les 6 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)															
lun 14/12/2020	dim 20/12/2020	4 767	10 709	15 476	15,5	87,6%	96,5%	97,9%	2 079	13,7	2 520	16,5	602	17,0	
lun 21/12/2020	dim 27/12/2020	4 098	15 260	19 358 ↑ 25,1%	19,5	70,2%	96,3%	97,4%	1 738	19,3	2 450	19,4	538	19,4	
lun 28/12/2020	dim 03/01/2021	3 667	10 851	14 518 ↓ -25,0%	15,9	89,1%	95,9%	96,9%	1 686	14,2	1 738	16,8	556	16,4	
lun 04/01/2021	dim 10/01/2021	3 810	13 431	17 241 ↑ 18,8%	15,7	89,2%	97,1%	97,8%	2 723	14,3	2 126	16,7	398	19,2	
lun 11/01/2021	dim 17/01/2021	3 473	13 128	16 601 ↓ -3,7%	15,3	87,9%	96,8%	97,8%	2 767	14,0	1 930	15,3	235	19,5	
lun 18/01/2021	dim 24/01/2021	3 239	12 728	15 967 ↓ -3,8%	14,1	90,6%	97,9%	99,1%	3 127	13,2	1 588	17,1	272	17,2	

↑ Evolution supérieure à 10%

→ Evolution comprise entre 0 et 10%

↓ Evolution inférieure à 0%

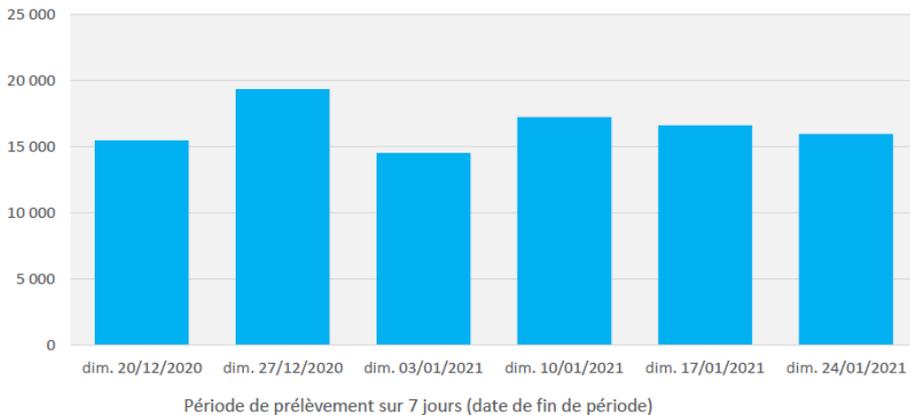
⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats est inférieur à 2 semaines (ces délais importants sont dus à des rattrapages de flux qui n'ont pas pu être remontés dans SIDEP directement).

⁽²⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)

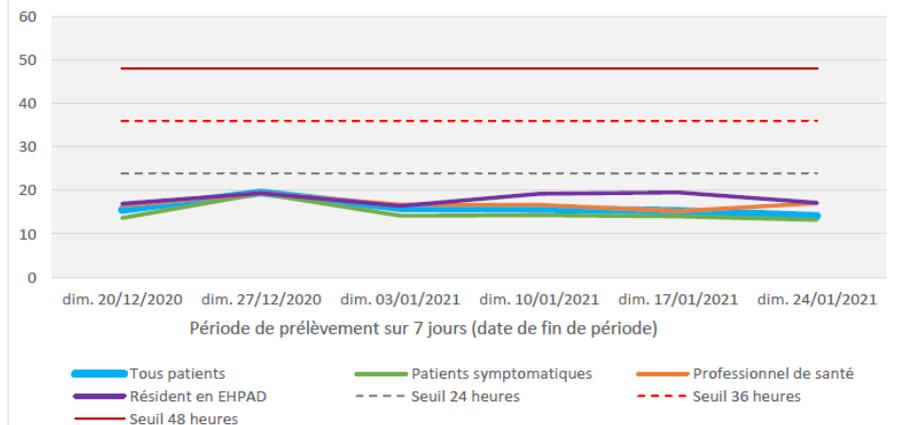
⁽³⁾ patients déclarant être un professionnel de santé

⁽⁴⁾ patients déclarant résider en EHPAD

Nombre de tests PCR réalisés (labos Finistère)



Délai moyen entre le prélèvement et le rendu des résultats (labos Finistère)



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département de l'Ille-et-Vilaine (tests PCR)

		Ensemble de patients				Patients sympt. ⁽²⁾		Prof. de santé ⁽³⁾		Résidents en EHPAD ⁽⁴⁾					
		Nombre de prélèvements				Délai moyen ⁽¹⁾ (heures)	% résultats en moins de ⁽¹⁾			Nb prélèv.	Délai moyen ⁽¹⁾ (heures)	Nb prélèv.	Délai moyen ⁽¹⁾ (heures)		
		PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)		24h	36h	48h						
Cumulé depuis le 04/05/2020		550 892													
Détail sur les 6 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)															
lun 14/12/2020	dim 20/12/2020	4 009	18 342	22 351		15,2	92,1%	98,9%	99,4%	4 319	15,7	2 806	14,6	1 002	17,4
lun 21/12/2020	dim 27/12/2020	4 751	22 292	27 043	↑ 21,0%	18,2	76,3%	95,9%	98,9%	3 003	18,8	3 327	17,9	914	18,9
lun 28/12/2020	dim 03/01/2021	3 841	16 462	20 303	↓ -24,9%	14,9	91,6%	98,4%	99,0%	3 392	14,9	2 310	15,3	1 024	16,9
lun 04/01/2021	dim 10/01/2021	3 842	20 740	24 582	↑ 21,1%	14,4	93,1%	99,2%	99,5%	5 375	14,2	3 775	15,1	1 092	17,2
lun 11/01/2021	dim 17/01/2021	3 785	21 639	25 424	⇒ 3,4%	13,7	94,5%	98,6%	99,2%	5 568	14,2	3 540	13,5	1 957	13,5
lun 18/01/2021	dim 24/01/2021	3 193	22 063	25 256	↓ -0,7%	14,1	91,2%	99,4%	99,8%	6 006	14,2	3 759	14,9	1 425	15,3

↑ Evolution supérieure à 10%

⇒ Evolution comprise entre 0 et 10%

↓ Evolution inférieure à 0%

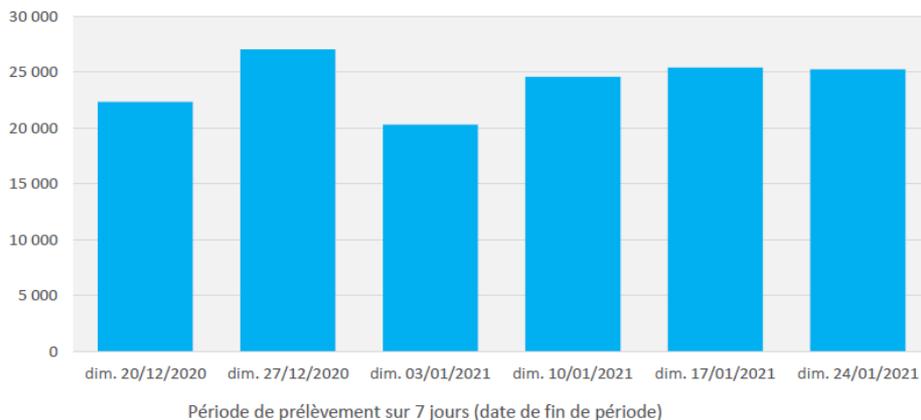
⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats est inférieur à 2 semaines (ces délais importants sont dus à des rattrapages de flux qui n'ont pas pu être remontés dans SIDEP directement).

⁽²⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)

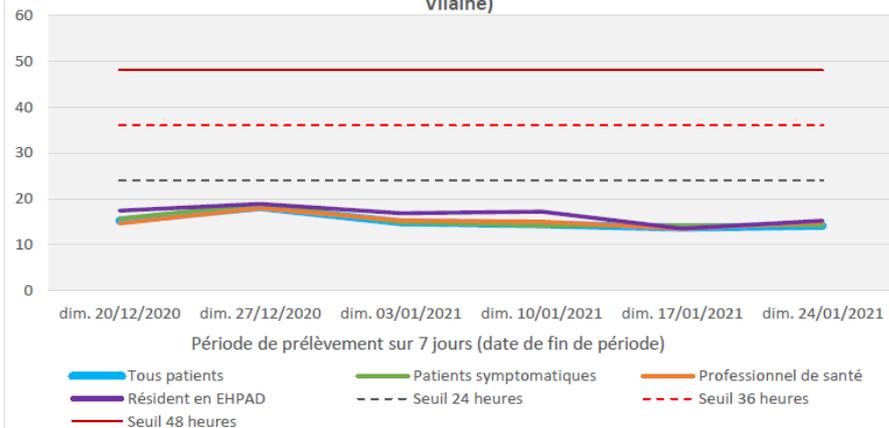
⁽³⁾ patients déclarant être un professionnel de santé

⁽⁴⁾ patients déclarant résider en EHPAD

Nombre de tests PCR réalisés (labos Ille-et-Vilaine)



Délai moyen entre le prélèvement et le rendu des résultats (labos Ille-et-Vilaine)



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département du Morbihan (tests PCR)

		Ensemble de patients							Patients sympt. ⁽²⁾		Prof. de santé ⁽³⁾		Résidents en EHPAD ⁽⁴⁾		
		Nombre de prélèvements				Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	% résultats en moins de ⁽¹⁾			Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾
		PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)		24h	36h	48h						
Cumulé depuis le 04/05/2020		297 180													
Détail sur les 6 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)															
lun 14/12/2020	dim 20/12/2020	3 565	9 160	12 725		12,9	92,6%	99,2%	99,6%	2 159	11,5	1 477	14,5	539	18,4
lun 21/12/2020	dim 27/12/2020	1 870	11 663	13 533 ➔	6,3%	14,6	84,9%	95,1%	98,7%	2 132	13,2	1 520	13,0	401	21,9
lun 28/12/2020	dim 03/01/2021	1 952	8 983	10 935 ↓	-19,2%	12,2	93,0%	99,2%	99,4%	1 870	11,4	1 305	12,8	603	16,0
lun 04/01/2021	dim 10/01/2021	2 729	10 011	12 740 ↑	16,5%	11,9	94,5%	99,6%	99,8%	2 588	10,8	1 570	13,3	807	15,3
lun 11/01/2021	dim 17/01/2021	2 763	10 506	13 269 ➔	4,2%	14,7	88,9%	93,9%	95,2%	2 889	14,0	1 550	14,6	620	17,7
lun 18/01/2021	dim 24/01/2021	2 472	10 455	12 927 ↓	-2,6%	11,9	92,4%	97,8%	98,0%	2 830	11,0	1 606	14,8	576	17,1

↑ Evolution supérieure à 10%

➔ Evolution comprise entre 0 et 10%

↓ Evolution inférieure à 0%

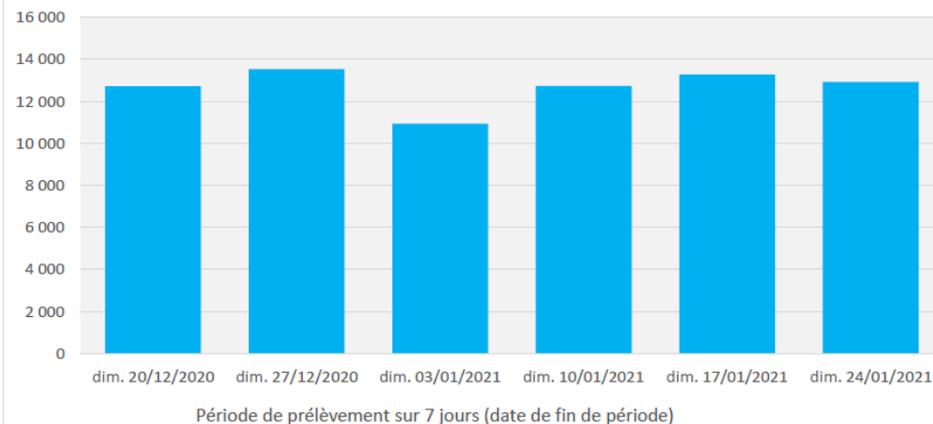
⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats est inférieur à 2 semaines (ces délais importants sont dus à des rattrapages de flux qui n'ont pas pu être remontés dans SÍDEP directement).

⁽²⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)

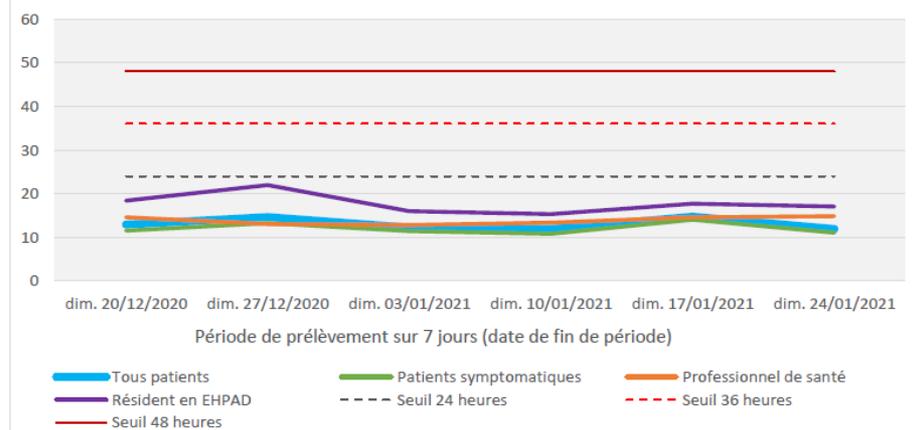
⁽³⁾ patients déclarant être un professionnel de santé

⁽⁴⁾ patients déclarant résider en EHPAD

Nombre de tests PCR réalisés (labos Morbihan)



Délai moyen entre le prélèvement et le rendu des résultats (labos Morbihan)



Suivi épidémiologique – détail par EPCI*

*Données au 29 janvier 2021

EPCI		Période d'analyse		Population 2017	Taux d'incidence	Taux de positivité
		Du (inclus)	au (inclus)			
243500139	Rennes Métropole	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	456 660	163,90	5,70
242900314	Brest Métropole	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	209 151	52,50	2,50
200042174	CA Lorient Agglomération	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	204 582	49,90	2,80
200067932	CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	169 405	93,50	3,40
200069409	CA Saint-Brieuc Armor Agglomération	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	151 067	59,30	3,10
200068120	CA Quimper Bretagne Occidentale	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	99 923	61,30	2,60
200065928	CA Lannion-Trégor Communauté	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	99 170	46,90	2,60
200068989	CA Dinan Agglomération	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	96 654	101,90	5,00
200043123	CC Auray Quiberon Terre Atlantique	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	87 235	50,40	2,60
243500782	CA du Pays de Saint Malo Agglomération	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	84 701	79,80	4,00
200039022	CA Vitré Communauté	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	82 350	142,30	6,10
244400610	CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique (CAP ATLANTIQUE)	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	76 152	115,00	4,30
200067981	CA Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	73 234	46,90	2,40
200069391	CA Lamballe Terre et Mer	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	67 052	35,70	1,40
243500741	CA Redon Agglomération	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	67 585	95,00	4,90
242900835	CA Morlaix Communauté	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	63 958	135,60	5,10
200072452	CA Fougères Agglomération	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	56 775	186,60	7,40
242900694	CA Quimperlé Communauté	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	55 433	135,50	7,80
200067460	CC Loudéac Communauté - Bretagne Centre	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	51 063	81,80	5,20
242900769	CA Concarneau Cornouaille Agglomération	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	49 896	177,80	4,90
242900801	CC du Pays de Landerneau-Daoulas	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	48 262	52,00	2,60
242900074	CC du Pays d'Iroise	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	48 099	64,50	2,80
245614433	CC Pontivy Communauté	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	46 373	124,10	7,50
200043990	CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	44 554	66,50	3,50
200067221	CC Centre Morbihan Communauté	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	43 013	106,60	4,70
200066777	CC Ploërmel Communauté	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	42 351	319,10	11,60
242900553	CC du Pays des Abers	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	40 916	22,30	1,20
200066785	CC de l'Oust à Brocéliande	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	39 214	229,40	8,30
242900702	CC du Pays Bigouden Sud	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	37 232	51,20	2,50
243500667	CC Val d'Ille-Aubigné	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	37 051	130,90	5,60
243500733	CC Bretagne Romantique	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	35 924	39,60	1,90
242900751	CC du Pays de Landivisiau	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	32 964	145,40	6,20

Suivi épidémiologique – détail par EPCI*

EPCI	Période d'analyse		Population 2017	Taux d'incidence	Taux de positivité		
	Du (inclus)	au (inclus)					
200070662	CC Bretagne Porte de Loire Communauté	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	32 729	107,60	5,00	*
200067072	CC Haut-Léon Communauté	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	31 515	109,20	4,40	*
200069086	CC Leff Armor Communauté	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	31 122	71,20	2,10	*
243500725	CC Côte d'Emeraude	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	31 303	126,20	5,10	*
242900660	CC du Pays Fouesnantais	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	27 657	18,20	0,70	*
242900793	CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	27 394	43,80	2,70	*
200027027	CC Arc Sud Bretagne	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	27 591	116,50	5,40	*
200038990	CC de Saint-Méen Montauban	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	26 938	342,30	12,20	*
243500634	CC de La Roche aux Féés	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	26 898	101,90	5,60	*
243500659	CC Pays de Châteaugiron Communauté	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	26 611	111,20	4,70	*
243500774	CC Liffré-Cormier Communauté	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	26 373	153,10	5,50	*
243500550	CC Montfort Communauté	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	26 069	138,90	5,70	*
245614417	CC Roi Morvan Communauté	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	24 837	26,30	2,40	*
200070670	CC du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	24 010	84,30	4,40	*
245614383	CC Questembert Communauté	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	23 590	67,70	3,10	*
200067247	CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	22 887	65,80	4,00	*
200066868	CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	22 779	13,30	0,80	*
200070688	CC Couesnon Marches de Bretagne	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	22 488	308,50	10,30	*
242200715	CC du Kreiz-Breizh (CCKB)	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	18 370	16,90	0,90	*
243500618	CC de Brocéliande	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	18 713	142,20	5,90	*
242900645	CC Douarnenez Communauté	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	18 092	33,30	1,70	*
242900710	CC du Haut Pays Bigouden	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	18 018	66,80	3,50	*
245600440	CC de Blavet Bellevue Océan	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	18 060	31,60	1,90	*
242900744	CC Poher Communauté	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	15 420	13,20	0,90	*
242900629	CC Cap Sizun - Pointe du Raz	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	15 350	6,60	0,40	*
242900561	CC de Haute Cornouaille	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	14 863	36,20	2,60	*
200067197	CC Monts d'Arrée Communauté	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	7 719	2,10	0,10	*
245600465	CC de Belle Ile en Mer	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	5 460	20,20	1,30	*

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP (résultats de prélèvements des patients bretons, tous laboratoires confondus)

*A une échelle inférieure à 50 000 habitants, les indicateurs sont considérées instables.

Taux d'incidence (pour 100 000 habitants) : nombre de nouveaux cas postifs au COVID-19 survenus sur une période de 7 jours, rapporté au nombre d'habitants.

Cellule sur fond jaune : taux d'incidence supérieur à 10 cas pour 100 000 habitants / Cellule sur fond orange clair : taux d'incidence supérieur à 50 cas pour 100 000 habitants

Cellule sur fond orange foncé : taux d'incidence supérieur à 150 cas pour 100 000 habitants / Cellule sur fond rouge : taux d'incidence supérieur à 250 cas pour 100 000 habitants

Taux de positivité (%) : nombre de cas positifs au COVID-19, survenus sur une période de 7 jours, rapporté au nombre de personnes testées sur une période de 7 jours.

Cellule sur fond jaune : taux de positivité supérieur à 5% / cellule sur fond orange clair : taux de positivité supérieur à 10%.

Taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19

*Données au 29 janvier 2021

	Etablissements sanitaires de Bretagne	Etablissements sanitaires des Côtes d'Armor	Etablissements sanitaires du Finistère	Etablissements sanitaires d' Ille-et-Vilaine	Etablissements sanitaires du Morbihan	EPCI Rennes (CHU Rennes)	EPCI Brest (CHU Brest, Hôp. Armées)
Nombre de patients atteints de COVID-19 présents en services de réanimation et dans les autres services de soins critiques (USI, USC)	48	1	13	22	12	19	5
Capacité initiale des unités de réanimation adultes (nombre de lits installés au 31/12/2019, hors USI et USC)	162	14	66	60	22	50	46
Taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19	29,6%	7,1%	19,7%	36,7%	54,5%	38,0%	10,9%

Taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 : nombre de patients atteints de COVID-19 pris en charge en services de réanimation dans les établissements sanitaires bretons rapporté à la capacité initiale en lits de réanimation adultes des établissements bretons (méthodologie nationale).

La construction de cet indicateur peut entraîner une sur-estimation du taux d'occupation d'une part, parce que les patients atteints de COVID-19 peuvent occuper des lits en USI ou en USC et d'autre part parce la capacité initiale ne tient pas compte des ouvertures dérogatoires de lits de réanimation.

Cellule sur fond vert : taux inférieur à 30%

Cellule sur fond jaune : taux compris entre 30% et 60%

Cellule sur fond orange : taux supérieur à 60%

